

# CAHIER DES CHARGES

**Objet de la prestation :** Animation de 5 journées de formation de formateurs à destination des CFA de la région Champagne-Ardenne

## Contexte de l'expérimentation

### 1. Contexte national

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) accompagne des Centres de Formation d'Apprentis dans la mise en place d'actions visant la maîtrise des compétences de base au profit des apprentis les plus en difficulté (50 CFA depuis 3 ans). Aujourd'hui, elle souhaite mettre à la disposition des centres les outils produits dans le but d'accélérer l'essaimage des bonnes pratiques.

L'ANLCI a offert la possibilité à ses partenaires et aux acteurs de l'apprentissage en région de pouvoir essayer la démarche d'expérimentation «Renforcer les compétences de base des apprentis» en prenant appui sur l'ensemble des productions et notamment la boîte à outils à destination des CFA.

Cette démarche a porté, dans sa phase expérimentale, sur un accompagnement en intra CFA au niveau organisationnel et pédagogique.

En 2013, l'objectif du forum 2.0 sur cette thématique a été de mettre en place une démarche d'accompagnement en inter-CFA sur les volets organisationnels et pédagogiques. Il s'agissait d'accompagner les CFA :

- A l'élaboration d'un diagnostic des pratiques permettant la prise en charge et le renforcement des compétences de base des apprentis au sein de leur établissement.
- A la formalisation d'une feuille de route, d'un plan d'actions, sur la base des outils de l'ANLCI.

Plus globalement, l'ambition était de créer les conditions favorables pour accompagner la mise en place d'une dynamique de projet à l'interne de chaque établissement, en s'appuyant sur une démarche partagée avec les CFA volontaires au niveau d'une région.

### 2. Contexte régional

En 2013, la tenue du forum 2.0 en Champagne Ardenne s'inscrivait dans un paysage de mobilisation forte des institutions sur la question de l'illettrisme et de la sécurisation des parcours professionnels.

Cet engagement tient pour partie à un contexte économique difficile, notamment pour les salariés de premier niveau de qualification, puisque l'activité économique régionale a longtemps reposé sur le textile et la métallurgie, deux secteurs largement touchés par les cessations d'activité et générateurs de chômage.

De plus, les données issues de l'enquête IVQ-INSEE-ANLCI parue en 2004, font état, après transposition des résultats au niveau régional, de difficultés de maîtrise des savoirs de base globalement plus importantes pour la population champardennaise, particulièrement les plus jeunes (9% des 16-25 ans, contre 6% au niveau métropolitain).

Tous ces éléments viennent renforcer la nécessité pour l'état et la région d'agir pour prévenir et lutter contre l'illettrisme et favoriser le renforcement des compétences clés de la population de Champagne-Ardenne.

Pour approfondir :

Le 1er plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2011-2013

[http://www.champagneardenne.pref.gouv.fr/index.php/sgar/site/sgar/home/les\\_dossiers/cohesion\\_sociale/lutte\\_contre\\_l illettrisme](http://www.champagneardenne.pref.gouv.fr/index.php/sgar/site/sgar/home/les_dossiers/cohesion_sociale/lutte_contre_l illettrisme)

Sa version segmentée en chapitres :

<http://www.illettrisme-ressources.com/plan-regional-de-prevention-et-de-lutte-contre-lillettrisme-en-champagne-ardenne-2011-2013/>

La tenue du forum en région sur la thématique du renforcement des compétences de base des apprentis participait donc à faire avancer le traitement d'une problématique plus large.

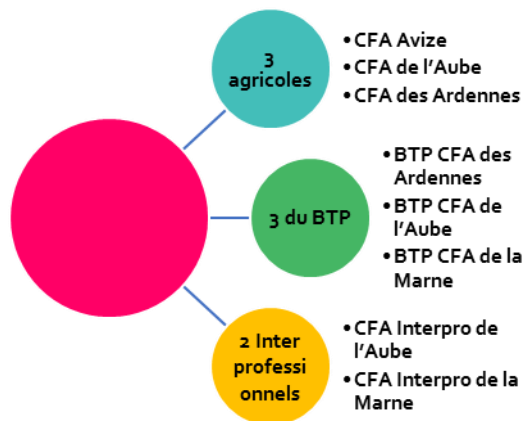
Il est à noter que le forum 2.0 a été particulièrement accompagné par un comité de pilotage, composé du pôle apprentissage de la Région, du ministère de l'Education Nationale et du ministère de l'Agriculture, et appuyé par l'expertise du GIP ARIFOR, porteur du Centre de Ressources Illettrisme.

## **Les objectifs de la formation :**

- Permettre aux CFA volontaires et notamment aux équipes pédagogiques d'être outillés/formés sur la prise en charge des apprentis en difficulté avec la maîtrise des compétences de base.
- Faire monter en compétences les équipes éducatives pour mieux prendre en charge les apprentis de niveau V en difficulté avec les compétences de base.

## **Public visé par ce projet :**

Ce projet vise plus particulièrement les formateurs volontaires des domaines généraux des 8 CFA ayant participé à la conduite de projet.



## Objectifs de la mission

L'objet de la prestation est la réalisation d'une formation-action à destination des équipes pédagogiques des CFA ayant participé à la démarche en région Champagne-Ardenne..

## Précautions méthodologiques

### 1. Le cadre de référence :

- Le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme Champagne-Ardenne
- La boîte à outils mise à disposition de l'ANLCI : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Boite-a-outils-pour-renforcer-les-competences-de-base-des-apprentis>
  - une présentation des pratiques pour renforcer les compétences de base des apprentis
  - une présentation de l'expérimentation
  - une carte de référencement des pratiques
  - un livret pour élaborer un diagnostic des pratiques du CFA
  - un livret pour élaborer un plan d'actions
  - un mémo pour agir
  - un document « regards sur les pratiques de formation des apprentis ».
- l'état des lieux et la feuille de route de chacun des 8 CFA (remis au consultant sélectionné)

## 2. Le cadre de référence des modules qui devront être proposés :

### **Module 1 Panorama : Conduire collectivement un projet d'amélioration des compétences de base des apprentis (1 jour)**

Ce module destiné à l'ensemble des participantes aux modules 2 et 3 permettra de les outiller pour :

- connaître les publics en difficulté avec les compétences de base et leur relation aux apprentissages
- avoir une vision sur les pratiques de prise en charge de la difficulté (présentation de la carte des pratiques CBA)

Situé en amont ou au tout début des projets, ce module a pour but de donner une vision globale (on peut même dire systémique..) aux acteurs engagés dans un projet de renforcement des Compétences de base des apprentis dans leur CFA.

Ce module permettra aux participants de mieux appréhender les situations d'illettrisme et de blocage par rapport aux compétences de base. Ceux-ci réfléchiront ensuite, à partir de la carte de référencement des pratiques aux différentes possibilités d'action en les confrontant avec leur expérience et celle de leur CFA.

### **Module 2 : Compétences de base pour lire et écrire (2 jours)**

« Renforcer les compétences de base de base des apprentis en lecture et écriture »

Ce module a pour but de renforcer les compétences des formateurs de français, et d'histoire géographie.

Il permettra à ces professionnels de s'outiller pour :

- Identifier les compétences de base à travailler : se doter d'un référentiel infraV
- Créer des situations et des supports pour y remédier en groupe classe ou dans des actions spécifiques
- Développer des approches pédagogiques favorables au développement des compétences de base (pédagogie de projet, démarche inductive etc )

Ce module sera centré sur l'analyse des difficultés rencontrées par les apprentis et sur les stratégies à développer pour les aider à (re)trouver l'envie d'agir et le pouvoir de mieux lire et écrire. Il reposera sur une conception interactive de la lecture qui ne se limite pas à la dimension linguistique (code, sens, lexique, syntaxe) et qui fait appel aussi et simultanément à d'autres leviers qui sont essentiels pour mobiliser les jeunes, leviers que l'on retrouve dans les facteurs de dynamisation (voir la carte de référencement des pratiques).

- « Agir en classe pour renforcer les compétences de base des apprentis »

Ce module traitera des modalités pédagogiques qui aident à répondre aux besoins des jeunes les plus en difficultés : organisation plus personnalisée pour tous (différenciation et individualisation), méthodes plus actives, aménagements pédagogiques pour les jeunes les plus en difficulté (consignes, temps, aides, modalités d'évaluation)...

## **Module 3 : Compétences de base en mathématiques (2 jours)**

« Renforcer les compétences de base de base des apprentis en mathématiques et sciences »

Ce module sera centré sur l'analyse des difficultés rencontrées par les apprentis et sur les stratégies à développer pour les aider à (re)trouver l'envie d'agir et le pouvoir de mieux comprendre et utiliser les mathématiques.

Il permettra à ces professionnels de s'outiller pour :

- Identifier et caractériser la nature des difficultés dans le cadre d'une prise en charge individuelle
- Créer des situations et des supports pour y remédier en groupe classe ou dans des actions spécifiques
- Développer des approches pédagogiques favorables au développement des compétences de base (pédagogie de projet, démarche inductive etc...)

Ce module sera centré sur l'analyse des difficultés rencontrées par les apprentis et sur les stratégies à développer pour les aider à (re)trouver l'envie d'agir et le pouvoir d'entrer dans les apprentissages mathématiques. Il reposera sur une approche des mathématiques privilégiant la maîtrise de certains savoirs de base essentiels pour acquérir les connaissances du programme de CAP. Cette approche s'appuie sur un référentiel de savoirs de base infra V et favorise les activités de recherche et de collaboration entre apprentis.

- « *Agir en classe pour renforcer les compétences de base des apprentis* »

Ce module traitera des modalités pédagogiques qui aident à répondre aux besoins des jeunes les plus en difficultés : organisation plus personnalisée pour tous (différenciation et individualisation), méthodes plus actives, aménagements pédagogiques pour les jeunes les plus en difficulté (consignes, temps, aides, modalités d'évaluation)...

### **3. Les modalités de mise en œuvre :**

Un cabinet de consultant qui sera choisi se verra remettre le listing des CFA avec les contacts des personnes référentes au sein des 8 CFA.

Il devra organiser les journées de formation (lieux dates horaires supports) en proposant aux CFA d'accueillir ces formations dans leurs locaux.

**Le calendrier de la mission s'échelonne de janvier 2014 à septembre 2014.**

### **4. Méthode et organisation pédagogiques**

Précisez les modalités de la formation proposées : travaux de groupe, études de cas, mises en situation, alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, visioconférence, utilisation de supports vidéo,... (Dans ce cas, merci d'indiquer si vous autorisez la diffusion à partir de notre site internet).

### **5. Moyens humains**

Précisez le(s) profil(s) du ou des intervenant(s)

## Productions

Outre les documents relatifs à l'organisation et la conduite des activités prévues dans le cadre de cette mission, il est attendu du prestataire de remettre à l'ANLCI, au terme du processus régional, les livrables suivants sous format numérique et en état publiable :

1. Les documents supports proposés aux équipes des CFA
2. Une compilation des contributions individuelles et collectives des participants et des éventuelles productions relatives au projet concerné 9- Evaluation de l'action
3. Un compte-rendu intégrant un bilan de formation et une évaluation synthétique

*Une évaluation de fin de formation sera fournie sur la base des indicateurs suivants : atteinte des objectifs annoncés, alternance d'apports théorie/pratique, échanges entre les participants, durée, qualité de l'intervention, supports, organisation logistique et appréciation globale. Le questionnaire devra être remis aux participants et renvoyé à l'ANLCI*

Ces rapports seront remis à l'ANLCI sous format « papier » et sous format électronique. Ils feront l'objet d'une présentation orale devant le comité de pilotage régional.

## Pilotage de la démarche

Le prestataire participera à une réunion de bilan des journées de formation en présence du Conseil régional, d'un représentant de l'ANLCI et de l'ensemble des partenaires qui seront conviés à cette réunion.

Ses missions au sein du comité de pilotage sont :

- rendre compte du travail
- d'apporter au comité de pilotage une vision analytique et stratégique sur la mise en œuvre de la formation et les besoins restant à couvrir

## Dispositions particulières

### **Accès aux documents :**

L'ANLCI mettra à la disposition du titulaire les documents en leur possession qui seront nécessaires à l'exécution des prestations. Ils faciliteront dans la mesure du possible, les recherches de documentation dont le titulaire pourrait avoir besoin.

### **Secret professionnel :**

Le titulaire est tenu au secret professionnel pour tout ce qui a trait aux renseignements et documents qu'il pourrait recueillir au cours de ses travaux, dans la mesure où il n'aura pas été émis de dérogation de manière expresse. Le titulaire s'engage à citer les sources des études et recherches qu'il pourrait être conduit à utiliser.

### **Utilisation des résultats :**

L'ensemble des études concernant l'objet du marché restera la propriété exclusive de l'ANLCI. Il en sera de même de tous les documents communiqués au titulaire. Aucune publication ou communication concernant les travaux réalisés ne pourra être effectuée sans l'autorisation expresse de l'ANLCI.

## Prix

Le présent conventionnement est passé pour 6250 euros TTC.

Les prix sont fermes et non actualisables.

Le coût d'intervention est exprimé en total et par journée :

- ce coût est exprimé toutes taxes comprises (TTC)
- ce coût comprend les frais pédagogiques d'animation, de préparation
- ce coût comprend les frais de documentation, de duplication, d'utilisation du matériel pédagogique
- Ce coût comprend les frais de déplacements, restauration et hébergement du (ou des) formateur(s).

## Paiement

Le paiement sera effectué :

- 25% du montant à la signature de la convention
- Le solde à la fin de la mission (au plus tard le 31 décembre 2014)

Le titulaire remettra à la personne responsable du marché une facture en trois exemplaires (un original et deux copies) qui comportera, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les nom et adresse du créancier,
- le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé à l'acte d'engagement,
- la prestation exécutée,
- le montant hors TVA de la prestation exécutée, éventuellement ajusté ou remis à jour,
- le prix des prestations accessoires,
- le taux et le montant de la TVA,
- le montant total des prestations exécutées
- la date.

Chaque facture ou décompte devra être transmis à l'adresse suivante :

Anais SERHOUNI  
Agence nationale de lutte contre l'illettrisme  
1 place de l'école  
BP 7082  
69348 Lyon cedex 07

## **Modalités de la réalisation de la consultation et contact :**

La proposition sera établie et adressée avant le 25 janvier 2014 à l'attention de :

**Agence nationale de lutte contre l'illettrisme**

**1 place de l'école**

**BP 7082**

**69348 Lyon cedex 07**

Et par mail : [eric.nedelec@anlci.fr](mailto:eric.nedelec@anlci.fr)

Téléphone : 04 37 37 16 80

La proposition d'intervention devra prévoir un à deux temps de concertation avec la chef de projet lors de réunion téléphonique.

## **Critères de sélection des offres**

- Qualité de la proposition, compréhension de la problématique et adéquation au cahier des charges
- Une équipe pluridisciplinaire avec des compétences reconnues
- Une bonne connaissance des problématiques d'illettrisme et d'apprentissage seront indispensables.



## Présentation de l'organisme

### Coordonnées de l'organisme

Nom

Adresse

Tél. Fax

Mail

Site Internet :

Date de création Forme juridique :

Numéro d'enregistrement en qualité d'organisme de formation :

Personne ayant qualité pour engager l'organisme (Nom, prénom, fonction, mail, téléphone) :

Nombre de salariés dans votre structure :

Principaux domaines d'intervention et expériences de l'organisme :

Précisez les types de publics auprès desquels vous intervenez :

Décrivez votre activité de formation en rapport avec cet appel à propositions :

*A joindre impérativement Curriculum vitae du ou des formateurs intervenant sur la ou les actions concernées.*

Nom, prénom, fonction du signataire :

"Je certifie exactes les informations renseignées dans les champs ci-dessus"

Signature

A large, empty rectangular box with a red border, intended for the signature of the signatory.

Cachet de l'organisme

A large, empty rectangular box with a red border, intended for the official stamp or seal of the organization.